

vous engage pas à participer au Congrès. Sachez aussi qu'il est possible de ne participer qu'à une seule journée en fonction de vos disponibilités, notamment celle du samedi, en sachant que le mieux pour vivre un vrai temps de formation est de participer à l'ensemble du Congrès).

Contact : P. Mathieu Dervaux, 06 75 74 66 70, mathieuderv@gmail.com

Voici d'autres témoignages de paroissiens qui ont participé à un Congrès-Mission ces dernières années :

Elodie Szymura : J'ai participé deux fois au congrès mission. J'en suis repartie très enthousiaste ! Quand on donne du temps au Seigneur, on reçoit beaucoup ! J'y ai vécu de magnifiques moments de prière, mon amour du Seigneur a été renouvelé et j'avais envie que ce soit contagieux ! Des ateliers très concrets donnent aussi des idées pour rendre notre Eglise plus attractive. Venez et voyez, car pour lancer une dynamique en paroisse, il faut être le maximum de chrétiens à le vivre !

Marie-Annick Boldoduc : En 2017 j'ai participé au congrès mission à Paris dont le thème était comment proposer la foi aujourd'hui , un super week-end avec des temps d'enseignement, de formation, de prières et de partage d'expériences missionnaires faites dans les paroisses , une grande diversité de propositions.....

Personnellement ce fut un moment fort, un week-end d'approfondissement de ma foi où j'ai vécu les cinq essentiels de ma vie chrétienne : la prière avec célébrations, veillées et louanges , la fraternité (avec le groupe de paroissiens qui a participé), la formation en participant aux différentes conférences, l'évangélisation (partage des différentes manières de témoigner de notre foi quel que soit l'endroit où l'on se trouve) et le service.

Véronique Taquet : « Si vous êtes parfois inquiets et tristes devant l'amer constat d'une Eglise vieillissante, dont les membres diminuent d'année en année, si vous êtes découragés par des engagements ou des efforts qui semblent stériles, si vous ne savez pas comment transmettre ou vivre votre foi en famille, si vous ne savez pas comment témoigner de votre foi... Alors, sans hésitation, participez au congrès mission !!!

Vous retrouverez l'Espérance, vous vous laisserez envahir par la joie d'être chrétiens dans ce monde, vous prendrez des forces pour renouveler votre vie de foi en famille, en paroisse ou dans les différents contextes de votre vie quotidienne, vous vous émerveillerez du dynamisme contagieux et entraînant de certaines communautés, vous découvrirez de nombreuses initiatives qui fleurissent qui vous donneront idées et courage, vous vivrez la richesse des rencontres et vous laisserez toucher par la prière en Eglise.

En résumé : vous serez témoin que Jésus-Christ est Vivant dans son Eglise ! »

Où en sont les finances de notre Eglise ?

Voici un sujet rarement abordé et pourtant essentiel à la vie de notre Eglise.

Depuis 8 ans que je suis à Cambrai, la gestion financière de nos deux paroisses du doyenné de Cambrai nous oblige à puiser chaque année dans nos économies.

Nous avons essayé de rationaliser certaines dépenses (photocopieuses, achats de matériel, secrétariat... Mais il y a les dépenses incompressibles, notamment avec le fait que nous sommes propriétaires de 5 églises (St Martin, St Louis, St Jean, St Roch, St Joseph) dont les travaux d'entretiens nous incombent.

Vous vous doutez qu'avec la crise du Coronavirus la situation s'est aggravée. Les recettes liées aux quêtes du dimanche, aux mariages et aux baptêmes qui représentent une grande partie de nos ressources ont diminué. Seuls les casuels funéraires ont augmenté à cause des conséquences de la pandémie (cf le tableau ci-dessous).

	Année 2019	Année 2020
Quêtes paroissiales	56 000 €	35 000 €
Casuels (baptêmes, mariages, funéraires)	59 000 €	61 000 €
Intentions de messe	17 500 €	15 500 €
Troncs (cierges)	40 500 €	36 500 €
Offrande (baptêmes, mariages, funéraires)	52 000 €	35 000 €

Nous allons devoir continuer à diminuer nos dépenses.

D'une autre côté, il nous faut aussi tout faire pour augmenter nos recettes. Comment ?

-Avec les offrandes de messe : Cette offrande de 18 € manifeste notre désir de prier pour nos défunts mais aussi pour des vivants (malades, situation familiale difficile, action de grâce, etc...) tout en étant une manière de contribuer matériellement à la vie des prêtres : ils touchent chaque mois 30 messes (540 €) et un traitement prélevé sur le Denier de l'Eglise (500 €), en sachant aussi qu'ils sont logés par la paroisse.

-Avec la quête du dimanche : Cette offrande est pour 2/3 pour la paroisse et 1/3 pour le diocèse (sauf quand il y a une quête exceptionnelle où le rapport est inversé).

Nous avons fait le choix de ne plus faire qu'une seule quête parce que nous avons de moins en moins de monnaie sur nous. Merci d'en tenir compte pour votre don.

-Avec le denier de l'Eglise qui permet de verser un traitement aux prêtres (cf. ci-dessus) et un salaire aux animateurs en pastorale et au personnel administratif du diocèse.

Notre Eglise a été pendant plusieurs siècles majoritaire dans notre société. Elle a pu vivre avec la contribution d'une grande partie de la population. Ce n'est plus le cas aujourd'hui où nous sommes devenus minoritaires.

Pour continuer à la faire vivre, je vous remercie de toute votre attention et de votre générosité.

P. Mathieu Dervaux

Des changements pour notre doyenné

L'abbé Bernard Dame est rentré le mois dernier à la Maison Saint Jean-Marie Vianney.

L'abbé Dominique Dewailly va quitter Cambrai en septembre.

En effet, après Pâques, notre évêque avec son conseil épiscopal cherchait à aider un peu les paroisses de Saint Amand, en particulier la communauté des Soeurs Hospitalières du Sacré Cœur. Par ailleurs, l'abbé Dewailly avait dit que sa maison était bien grande, et qu'il souhaitait être logé dans un lieu avec des soins proches, si nécessaire. Aussi le conseil épiscopal lui a proposé d'aller, à partir de septembre, dans l'un des foyers logements de Béthanie, auprès de la maison des Sœurs Hospitalières, à Saint Amand, dans un territoire qu'il a connu jadis. Il pourra en particulier assurer la messe pour les Sœurs hospitalières et les Carmélites, tant que sa santé se maintiendra.

Une messe d'action de grâce pour leur deux ministères à Cambrai sera célébrée le mercredi 30 juin à 18h30 à l'église Saint Géry (vous pouvez déposer votre participation à la Maison Paroissiale pour leur faire un cadeau).

Notre diacre séminariste, Lionel Kimbembe, sera ordonné prêtre le dimanche 27 juin à 15h à la cathédrale. Notre évêque l'enverra dans une autre paroisse du diocèse (vous pouvez aussi déposer votre participation à la Maison Paroissiale pour lui faire un cadeau). Pour information, il vient de passer avec succès son permis de conduire.

L'abbé Michel Rimaux va arriver à Cambrai en septembre. Prêtre aîné, il rendra des services sur le doyenné avec une présence plus particulière d'écoute et de confession à la cathédrale. Nous cherchons un logement pour lui (appartement en rez-de-chaussée ou accessible avec un ascenseur, de préférence 2 chambres, salon, cuisine), si possible pas trop loin de la cathédrale... Si vous avez des pistes, n'hésitez pas à m'en faire part...

Notre évêque avait demandé, depuis son arrivée à Cambrai, à une communauté de soeurs (les soeurs de l'Oeuvre) de venir à l'archevêché. Au même moment que l'abbé Dewailly évoquait son idée d'un logement plus adapté, la congrégation a annoncé à notre évêque que 2 soeurs pouvaient arriver en septembre (et peut-être une 3ème plus tard). Elles logeront dans la maison que libère l'abbé Dewailly.

Voilà des nouvelles qui annoncent des changements significatifs, surtout après le décès de l'abbé Louis Francelle fin décembre 2020.

Bon été à tous ! Bon repos, avant de repartir pour de nouvelles aventures en septembre !

P. Mathieu Dervaux

Maison Paroissiale, 8 place Fénelon, 03 27 81 87 11

secretariat@paroissesdecambrai.com – www.paroissesdecambrai.com

*Accueil du lundi au samedi 10 h à 12 h et du lundi au vendredi de 15 h à 17 h
(seulement le matin pendant les congés scolaires)*